



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de la licence



Economie

de l'Université Paris 1 - Panthéon
Sorbonne

Vague D – 2014-2018

Campagne d'évaluation 2012-2013



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Le Président de l'AERES

Didier Houssin

Section des Formations
et des diplômes

Le Directeur

Jean-Marc Geib



Evaluation des diplômes Licences – Vague D

Académie : Paris

Établissement déposant : Université Paris 1 - Panthéon-Sorbonne

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Mention : Économie

Domaine : Economie, gestion

Demande n° S3LI140006020

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Université Paris 1 - Panthéon Sorbonne.

- Délocalisation(s) :

Des parcours délocalisés sont proposés aux Universités du Caire, de Galatasaray et de Buenos Aires.

- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

Présentation de la mention

La licence d'Économie de l'Université Paris 1 propose un cursus permettant de comprendre les mécanismes de l'économie et du fonctionnement des marchés. Les connaissances acquises portent à la fois sur l'environnement macroéconomique et sur les choix microéconomiques des entreprises et des consommateurs. Les compétences acquises donnent aux étudiants les prérequis aussi bien économiques que méthodologiques pour poursuivre leurs études en master où s'opère la spécialisation vers les différents métiers de l'économiste, par exemple dans les domaines de la finance, de l'environnement ou bien encore de l'économie internationale.

La licence s'appuie sur un parcours commun en trois ans au cours duquel les étudiants se spécialisent progressivement, avec des choix d'options à chaque semestre. Des parcours bidisciplinaires sont également proposés, articulant droit et économie, géographie et économie, et histoire et économie. La licence propose par ailleurs un parcours magistère renforcé, destiné à doter les étudiants des outils nécessaires à l'analyse formalisée et aux techniques quantitatives.

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

La licence d'*Économie* de l'Université Paris 1 est une formation de qualité et attractive auprès des étudiants, clairement destinée à une poursuite d'études en master.

Le projet pédagogique est précis et offre une solide formation des étudiants aux métiers de l'économiste. Les modifications apportées à la licence, avec notamment la suppression de la mention *Économétrie*, permettent une clarification de l'offre de formation pour laquelle les parcours bidisciplinaires, et surtout le parcours magistère renforcé, apportent une réelle plus-value qualitative. À côté des enseignements fondamentaux en économie, les enseignements de préprofessionnalisation à travers un cycle de conférences sur les métiers de l'économiste ainsi que les nombreuses matières au choix vont permettre aux étudiants de construire leurs parcours en fonction de leurs centres d'intérêt. La contribution des enseignements de méthodes et l'attention portée à l'expression écrite sont particulièrement bienvenues. Enfin, l'évaluation permanente des enseignements délivrés dans la formation souligne l'attention portée à la qualité du projet pédagogique.

La question de la réussite dans le cycle de licence est bien prise en considération. Les dispositifs d'aide à la réussite sont globalement pertinents malgré le grand nombre d'étudiants à gérer (près de 900 étudiants inscrits en première année (L1)). Les sources d'échec des étudiants en L1 sont bien identifiées. Elles sont principalement liées à des lacunes en mathématiques, ce qui donne lieu à des travaux dirigés supplémentaires en petit groupe pour les étudiants en difficulté. Ceux-ci font l'objet d'un repérage par l'intermédiaire d'un système d'enseignants référents et il existe un dispositif passerelle de réorientation en fin de premier semestre de la L1. Si les différents accords qui existent avec les universités étrangères sont appréciables, la mobilité internationale reste toutefois assez limitée au regard du potentiel de l'Université Paris 1 et il serait souhaitable que celle-ci soit encouragée. Pour les flux sortants, l'insuffisance d'enseignements fondamentaux en anglais dans le cycle de licence peut être préjudiciable.

L'objectif affiché par cette licence est de permettre aux diplômés de poursuivre leurs études en master. L'insertion professionnelle à l'issue de la licence n'apparaît pas comme un objectif prioritaire pour la formation. Compte tenu des taux d'échec non négligeables observés pour chaque année de formation (60 % des étudiants sont admis en L2 et 80 % en L3), il convient d'améliorer le suivi des étudiants qui sortent en cours de cycle et d'identifier les orientations possibles pour ces derniers, les licences professionnelles constituant à ce titre des opportunités qui mériteraient d'être développées. Ceci est ensuite à mettre en correspondance avec les compétences préprofessionnelles prévues au cours de la licence. La collecte d'informations sur la poursuite d'études après la licence est à améliorer et permettrait de mieux mettre en avant les multiples métiers auxquels peuvent accéder les étudiants réalisant un cursus d'économiste.

Le pilotage de la formation est clairement défini. Il s'articule autour d'une équipe associant de nombreux enseignants-chercheurs, maîtres de conférences et professeurs, avec une supervision d'un directeur pédagogique des études. L'autoévaluation est pertinente et contribue à la rationalisation de l'offre de formation. Les recommandations antérieures formulées par l'AERES ont été prises en compte, ce qui atteste de la part de l'équipe pédagogique de la maîtrise de son projet et du souci constant de son amélioration. Si le pilotage intègre bien le point de vue des étudiants à travers leurs appréciations des enseignements, il n'est toutefois pas fait mention d'un conseil de perfectionnement qui viserait à mieux associer les professionnels extérieurs à l'évolution de la formation, en lien avec la problématique de l'insertion sur le marché du travail au niveau du cycle de licence et au-delà.

- Points forts :

- Attractivité de la formation attestée par le nombre d'étudiants inscrits.
- Un projet pédagogique de qualité avec un parcours renforcé reconnu.
- Qualité du pilotage de la formation.
- Un dispositif d'aide à la réussite opérationnel.

- Points faibles :

- Absence de conseil de perfectionnement, qui permettrait de mieux intégrer l'objectif d'insertion professionnelle.
- Taux d'échec encore significatif.
- Mobilité internationale insuffisante.

Recommandations pour l'établissement

La mise en place d'un conseil de perfectionnement associant des professionnels extérieurs devrait permettre de mieux intégrer la question de l'insertion professionnelle au niveau de la licence d'*Économie*, en particulier pour les étudiants encore assez nombreux en situation d'échec et dont le suivi reste lacunaire. Compte tenu de la notoriété internationale de l'Université Paris 1, la mobilité internationale devrait également être encouragée.

Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : A
- Dispositifs d'aide à la réussite (A+, A, B, C) : A
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : B
- Pilotage de la licence (A+, A, B, C) : A



Observations de l'établissement

LE PRESIDENT

**SERVICE DES FORMATIONS
ET DE LA PEDAGOGIE**

12, PLACE DU PANTHEON
75231 PARIS CEDEX 05

TEL : 01 44 07 80 46

FAX : 01 44 07 80 52

spes@univ-paris1.fr

racspe@univ-paris1.fr

Paris, le 28 juin 2013

Monsieur Jean-Marc GEIB
Directeur de la Section des Formations
et des Diplômes AERES
20, rue Vivienne
75002 - PARIS

Objet : Evaluation des licences.

Monsieur le Directeur,

Je vous prie de trouver ci-joint les observations de l'Université Paris 1 à la suite du rapport d'évaluation concernant l'offre en licences pour 2014-2018.

En vous remerciant au nom de l'établissement que je représente pour le travail que vos experts ont effectué, je vous prie de croire, Monsieur le Directeur, en l'expression de ma considération distinguée.

Ph. Boutry
Philippe BOUTRY



Demande n° S3LI140006020

Domaine : Economie, Gestion

Mention : Economie

Licence Economie

Dans ses évaluations, l'AERES identifie trois grands points faibles.

▪ L'absence de conseil de perfectionnement.

L'UFR reconnaît pleinement qu'elle n'a pas suffisamment œuvré sur ce point, notamment en ce qui concerne l'objectif d'insertion professionnelle. On peut néanmoins mentionner la mise en place d'une commission pédagogique, réunissant des enseignants et des représentants d'étudiants de l'UFR et dont l'une des missions est de réfléchir sur les contenus des enseignements. Les travaux de cette commission sont aussi alimentés par une enquête d'évaluation des enseignements par les étudiants mise en place par l'UFR progressivement du L1 au M1. Il est vrai toutefois que la commission pédagogique n'associe aucun professionnel extérieur à l'université, dont l'expertise serait pourtant fort utile. L'UFR devrait être en mesure de remédier à ce dernier aspect dans l'avenir.

▪ Un taux d'échec encore significatif.

Les efforts de l'UFR pour lutter activement contre l'échec en licence ont été beaucoup développés dans le rapport remis à l'AERES (Nomination d'un directeur pédagogique de la licence, mise en place d'enseignants-référents, etc.). Bien qu'importants, ces efforts sont assez récents et demandent vraisemblablement un peu de temps avant de porter leurs fruits. Mentionnons par ailleurs que l'UFR n'a bien évidemment aucun contrôle sur le « recrutement » des étudiants entrant en première année de licence, ce qui limite très sensiblement son pouvoir de « contrôle » sur la motivation initiale ou les (bons) choix d'orientation des étudiants qui s'inscrivent dans l'UFR.

▪ Une mobilité internationale insuffisante.

Incontestablement, l'UFR d'économie rencontre des difficultés à inciter ses propres étudiants à partir à l'étranger dans le cadre des programmes de type « Erasmus » (on compte une petite quinzaine de départs à l'étranger en L3 chaque année, nombre stable ces cinq dernières années). Compte tenu de sa notoriété, l'UFR parvient davantage à attirer des étudiants étrangers, même s'il lui reste, ici également, des marges de progression. Un « parcours international » au niveau de la licence (intégrant des enseignements en anglais dès la première année de licence et obligation de participer à un programme d'échanges en troisième année) a, un temps, été envisagé mais aucune suite n'a été donnée jusqu'alors, faute de moyens. L'UFR considère que les capacités pédagogiques (enseignants aptes à enseigner des cours ou TD d'économie en anglais) ou organisationnelles (secrétariat pédagogique dédié aux RI) requises pour un tel projet existent, mais les contraintes budgétaires très fortes auxquelles elle est

soumise ont conduit l'UFR à renoncer à ce stade à ce projet. Peut-être la volonté politique actuelle de promouvoir l'ouverture internationale pour les étudiants français permettra-t-elle la création de ce type de formation, sans laquelle il sera sans doute difficile de combler notre retard en la matière.